

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Optaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Déclaration et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



83838

## Déclaration de Maladie : N° S19-0004463

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : R821 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LANNINI GHITA Date de naissance : 01-01-81

Adresse : 2 Rue de l'Assomption Casablanca

Tél. : 05 22 91 23 32 Total des frais engagés : 350,00 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

81 SEP. 2021

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : LANNINI GHITA Age : 40

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

GISTB

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 02/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :

J. Ghita



MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 SEP 2011	Q3 + élue		300.00	Professeur Nadège Spécialisée en Gynécologie - Av. Zekkouini Res. Jardins de la Palmeraie 176 777873 Fax: 0522 20 00032 - INP: 09114

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

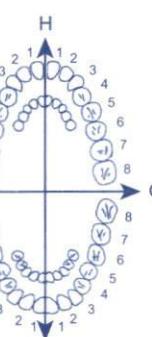
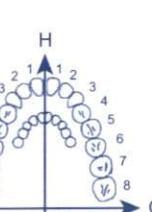
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Professeur Nadia ZINOOUN

# الدكتورة نادية زنون

Agrégée en Gynécologie-Obstétrique

Ex-enseignante à la Faculté de

Médecine de Casablanca

ACCOUCHEMENT - CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE

CANCÉROLOGIE - MÉDECINE FŒTALE

MALADIE DU SEIN - STÉRILITÉ DU COUPLE

ECHOGRAPHIE - ENDOSCOPIE

أستاذة مبرزة

اختصاصية في طب النساء والتوليد

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

توليد - جراحة أمراض النساء

جراحة الثدي - العقم

الفحص بالصدى - الفحص بالمنظار

## FACTURE

Casablanca, le .....

٢٠١٩٥١٧٥١٨٦

**Nom et prénom : CANINI Ghita**  
**Médecin Traitant : Pr. ZINOUN NADIA**

Examens	Honoraires
Cs	150 DH
Echo	200 DH
<b>Montant Total</b>	<b>350 DH</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de : TROIS CENT CINQUANTE DHS.

Signé :

Agree en Gynecologie - Obstetrics  
Professeur Nadia ZINOOUN  
41, Bd Zerkouni 1er Etage - Casablanca - Tel. : 05 22 20 76 77/78/73 - Fax : 05 22 20 76 78  
Tél: 0522 20 76 77/78/73 - fax: 0522 20 76 78  
IC: 00178928200042 - INP: 09114181

# Professeur Nadia ZINOOUN

Agrégée en Gynécologie-Obstétrique.

Ex-enseignante à la Faculté de

Médecine de Casablanca

ACCOUCHEMENT - CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE

CANCÉROLOGIE - MÉDECINE FŒTALE

MALADIE DU SEIN - STÉRILITÉ DU COUPLE

ECHOGRAPHIE - ENDOSCOPIE

# الدكتورة نادية زنون

أستاذة مبرزة

إختصاصية في طب النساء والتوليد

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

توليد - جراحة أمراض النساء

جراحة الثدي - العقم

الشخص بالصدى - الشخص بالمنظار

Casablanca, le .....  
11 SEP. 2021

Nadia Zinooun Alia

Grossesse mono fœtale évolutive de 34 SA.

Présentation : sauf je

BIP : 85 mm

LF : 61 mm

PA : 306 mm

Placenta :

Liquide amniotique : 7edouf le ferme

EPF : 2 207 ml

Professeur Nadia Zinooun  
Agree en Gynecologie - Obstetrique  
41, Bd. Zerkouni Rés. Listikrar  
Tel: 0522 20 76 77/78/73 - Fax: 0522 20 76 78  
ICE: 001789282000142 - NIP: 091141812

41. شارع الزرقطوني - إقامة الإستقرار - الطابق الأول - الدار البيضاء الهاتف : 05 22 20 76 77/78/73 - 05 22 20 76 78 - الفاكس:

41, Bd. Zerkouni - Résidence Listikrar 1er Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 20 76 77/78/73 - Fax : 05 22 20 76 78

PROFESSEUR ZINOUN

EC-LUBE 01.09.2021 16:28:29 PM

Admin IM 1.0

C1-6 TIB 0.0



LF 6.16 cm 31w5d 29/10/2021  
d 8.54 cm  
LF 0.00 cm ## ##

0.00/335

PROFESSEUR ZINOUN

EC-LUBE 01.09.2021 16:26:02 PM

Admin IM 0.6

C1-6 TIB 0.5

Syst 36.22 cm/s  
ED 14.31 cm/s  
IP 0.97  
IR 0.60  
FC 131 BPM

